

SERVICE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Nos réf. : RB/DE/CF/2010/01/4

Affaire suivie par Delphine EBERSVILLER

Tél. : 04.72.49.52.20

Fax : 04.37.20.16.25

debersviller@mairie-grigny69.fr

demopart@mairie-grigny69.fr

CONSEIL DE QUARTIER CHARME BOUTRAS
COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU JEUDI 7 JANVIER 2010,
TENUE À LA SALLE DUTARTRE À 18H30

Étaient présents :

Élu : M. Daniel CERQUA

Service Démocratie Participative : Mmes Delphine EBERSVILLER, Christine FERNANDEZ

Membres : Mmes Anne PETIAU et Lila KHALED-BOURAS.MM Georges PERROUD, Fabien CHAMPMARTIN, Jean-Baptiste GAFFINO, José PIERROT, Jérôme RICHON.

Le lotissement «Les Jardins de Mai » a été inclus dans le quartier Charme Boutras.

Il est proposé de modifier l'ordre du jour de cette réunion afin de laisser plus de temps d'expression aux habitants de ce lotissement venus nombreux avec l'intention d'aborder leurs difficultés.

Présentation de la brochure :

La brochure de la démocratie participative est présentée aux nouveaux habitants et une information succincte sur le fonctionnement des conseils de quartier et de la démarche participative à Grigny est donnée.

Diffusion de l'information :

Il est redit que pour des raisons écologiques, partagées par tous, les invitations et compte-rendus des conseils de quartier seraient, dans la mesure du possible, envoyés par mail.

Pour des raisons de suivi de dossier, les habitants sont invités à renvoyer l'accusé de réception joint aux mails.

Présentation du lotissement « Les jardins de Mai ».

Ce projet conçu en premier lieu par le lotisseur immobilier « BEYLAT aménagement » a démarré en 2007/2008. Le projet présentant le lotissement était alléchant, avec énormément de prestations, espaces verts, route goudronnée etc...

Après un an et demi, les abords ne sont pas entretenus. Un touret en bois de câbles électriques jonche le sol. Il n'y a toujours pas d'éclairage dans le lotissement.

Une association des co-propriétaires s'est montée avec M. SIERRA pour Président.

Des terrains n'ont pas encore été vendus et sont infestés par l'ambroisie. Un courrier du Président de l'association a été adressé au constructeur : aucune réponse.



Problème de poubelles : 3 bacs collectifs ont été mis à disposition des habitants en attendant que des bacs individuels soit fournis par le Grand Lyon. Les bacs sont toujours pleins car en nombres insuffisants. De plus, aucun emplacement de stockage n'existe. Les bacs qui ne sont pas retenus sont fréquemment couchés par le vent ce qui induit des problèmes de dispersion d'ordures ainsi qu'un danger pour la circulation.

Les propriétaires ont eu des problèmes de distribution du courrier pendant les 6 premiers mois car les rues du lotissement n'avaient pas de noms et les accès étaient impraticables aux véhicules de La Poste.

Certains propriétaires n'ont pas respecté la charte dans leurs constructions ce qui crée des désagréments visuels et surtout des problèmes de sécurité. Les habitants souhaitent savoir si la municipalité est en capacité d'exiger le respect du cahier des charges et / ou d'exercer une pression sur le lotisseur pour que les aménagements soient réalisés en bonne intelligence.

Beylat construction n'a toujours pas réalisé les aménagements promis dans le lotissement ainsi que dans l'espace communal (parking du cimetière). Les habitants qui se sentent impuissants face au silence et à l'inertie du lotisseur sollicitent la municipalité pour que soit fait pression.

L'association des co-propriétaires a rencontré Monsieur le Maire pour relater les problèmes rencontrés depuis la création du lotissement avec le lotisseur. Les habitants sont dans l'attente de connaître les suites de cette entrevue et les démarches de soutien que compte entreprendre le Maire.

Le cheminement nouveau d'enfants se rendant à l'école depuis le lotissement nécessite une sécurisation des rues du 8 mai et du cimetière :

- demande de barrières comme celle existant dans la portion en sens unique de la rue du 8 mai. La problématique du manque de place rue du 8 mai (portion à double sens) pour poser ce genre de barrière est rappelée. Les habitants proposent un double sens avec une seule voie et un panneau de priorité.
- Un feu à la demande pourrait être placé avenue de la Fraternité pour sécuriser le passage piéton au croisement de la rue du 8 mai.
- Les routes arrivants de Millery (rue du Cimetière et avenue de la Fraternité) sont très fréquentées par des voitures roulant à vive allure. Dès réception des jumelles, des contrôles de vitesses seront effectués à des fins pédagogiques.

Il est également proposé qu'un lien soit fait entre le bout du lotissement et le chemin en béton désactivé existant, dans un soucis de cohérence et de continuité du cheminement des promeneurs.

Il est proposé qu'une visite du lotissement soit organisée avec les habitants pour mieux cerner les problèmes spécifiques de ce nouvel espace de vie.

Prochaine réunion :
jeudi 4 mars 2010, à 18 h 30, à la m@ison

Le 7 janvier 2010

Daniel CERQUA

